

## **Au Conseil intercommunal du SIDERE**

### **Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 08/2021-2026 relatif à une demande de crédit pour la démolition du réservoir de Montbenay et le réaménagement de la station de pompage de l'Oasis**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le mercredi 5 mai 2022 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle  
Messieurs Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle  
Andreas Meyer, Commune de Féchy  
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE et M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE.

M. Marc Dvorak, Herter & Wiesmann, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

#### **1. Préambule**

Avec l'agrandissement du réservoir de Champ Jaillet par la construction d'une seconde cuve, la nouvelle organisation du réseau proposé par le plan directeur de la distribution d'eau peut être poursuivie par l'abandon et la démolition du réservoir de Montbenay à Mont-sur-Rolle. Il s'agit donc de réorganiser le réseau existant entre le chemin de Jérusalem et l'aval de l'autoroute pour aménager une liaison bidirectionnelle efficace sur le plan hydraulique et simple à exploiter entre les régimes de pression des réservoirs du Château et de Champ Jaillet.

#### **2. Aspects financiers**

Le montant total de l'investissement pour les travaux projetés s'élève à CHF 553'200.00 TTC. Ce montant comprend le coût de l'ensemble de travaux, à savoir la démolition du réservoir de Montbenay, le remplacement de la conduite du chemin de Jérusalem, la modification de la vanne Clayton à la Route de l'Etraz, la conduite de refoulement de la STAP de l'Oasis, le réaménagement de la STAP de l'Oasis ainsi que les frais d'ingénieur et administratifs.

Les travaux relatifs à la défense incendie seront subventionnés par l'ECA. Le montant est estimé à CHF 25'000.00. Le montant du crédit ne tient pas compte de ce subventionnement.

Le préavis prévoit de financer cet investissement par un emprunt bancaire. La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement des travaux, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie le financement par la trésorerie courante.

Au regard du bilan du SIDERE au 31.12.2020 et au vu d'un budget 2022 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit de CHF 553'200.00, nécessaire à la réalisation des travaux projetés, est supportable et ne met pas en péril les finances du SIDERE.

### **3. Conclusions**

La Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres présents, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- Vu le préavis N° 08/2021-2026 du Comité de direction, relatif à une demande de crédit d'un montant total de CHF 553'200.00 pour des travaux de démolition du réservoir de Montbenay et le réaménagement de la station de pompage de l'Oasis
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

#### **DÉCIDE**

- d'adopter le préavis N° 08/2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 31 mai 2022

#### **Pour la Commission des finances**

Valérie Schlup

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Hans-Peter Brunner (rapporteur)